



# Invitation Peter-SUEN 2025

Développement  
1<sup>er</sup> et 2 février 2025

## BULLETIN TECHNIQUE

SANCTION #QC-117

Les membres du comité organisateur du club de natation SAMAQ vous souhaitent la bienvenue, vous remercient de votre participation et vous souhaitent une agréable compétition.

### Endroit

Complexe Aquatique de Brossard  
3075 boulevard de Rome, Brossard, Québec J4Y 1R2

### Installations

- Bassin 50 m à 10 couloirs et câbles antivagues pour la compétition
- Système électronique Colorado avec plaques de touche et boutons poussoirs
- 5 couloirs de 25 m de dédagement dans le bassin récréatif
- Vestiaires universels

### Comité organisateur

Direction de rencontre :

Martin Forcier et Josée LeBrasseur

[competition@natation-samak.org](mailto:competition@natation-samak.org)

Responsable des inscriptions :

Josée LeBrasseur

[competition@natation-samak.org](mailto:competition@natation-samak.org)

Responsable des officiels :

Marjolaine Roy-Beaudry

[officiels@natation-samak.org](mailto:officiels@natation-samak.org)

### Horaire et échauffement

**\*\*\*CHANGEMENT À L'HORAIRE DU SAMEDI\*\*\***

	Session 1	Session 2
	Samedi PM	Dimanche PM
Accès aux vestiaires	12 h 45	12 h 30
Échauffement - début	13 h 15	13 h 00
Échauffement – fin	13 h 40	13 h 25
Premier départ	13 h 45	13 h 30
Limite forfait	13 h 15	13 h 00

La direction de la rencontre se réserve le droit de modifier l'horaire au besoin.

Aucune attribution de couloir

- Une période de plongeon de 10 minutes à la fin de la période d'échauffement dans vos couloirs respectifs.
- Un nageur qui plonge ou saute dangereusement durant l'échauffement sera disqualifié de sa première épreuve de la session ou de la prochaine session.

### **Procédure pour les échauffements**

« Les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition » de Natation Canada s'appliquent (annexe). Un maximum de 40 nageurs par couloir sera permis pendant la période d'échauffement. [Procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition](#)

### **Dénagement**

Le bassin récréatif de 5 couloirs de 25 mètres sera accessible tout au long de la compétition, excluant les périodes d'échauffement. Attention, aucun plongeon n'est possible dans ce bassin. L'accès aux autres installations (glissades, jeux d'eaux, rivière à courant, etc.) est interdit.

### **Déroulement de la compétition**

Toutes les épreuves se nageront mixtes, du plus rapide au plus lent.

Merci d'informer vos nageurs de répondre promptement aux signaux des juges-arbitres et des starters.

Après chaque course, les nageurs doivent rester dans l'eau jusqu'au prochain départ ou à la demande du starter à l'exception des épreuves de 50 mètres où il est demandé de sortir de l'eau immédiatement

Des programmes pour les entraîneurs seront disponibles à la table d'administration (commis de course) située au bord du bassin.

### **Rencontre des entraîneurs**

Une rencontre des entraîneurs avec le juge-arbitre et le directeur de rencontre aura lieu au bord du bassin.

- Samedi 1<sup>er</sup> février à **13 h 30**

### **Inscriptions tardives**

Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

### **Forfaits**

- Les forfaits doivent être remis au bureau de l'administration (commis de course) au moins 30 minutes avant le début de la session

### **Reprise d'épreuve**

Aucune reprise d'épreuve ne sera autorisée. Le nageur qui ne se présente pas au départ d'une épreuve ne sera exclu de cette épreuve uniquement et ne pourra pas la reprendre, sauf en cas d'erreur d'officiel.

### **Prix de présence**

Un tirage au sort aura lieu lors des sessions du samedi et du dimanche, et des prix de présence seront attribués. Seuls les athlètes gagnants pourront récupérer leurs prix à la table de l'administration (commis de course).

### **Stationnement**

Nous vous encourageons à utiliser les stationnements alternatifs situés à l'École secondaire Antoine-Brossard, située au 3055 boulevard de Rome juste à côté du Complexe aquatique. Voir plan en annexe.

### **Spectateurs**

Des gradins sont disponibles pour les spectateurs.

### **Officiels**

Nous demandons la collaboration de tous afin que l'aire de travail des officiels ne soit pas obstruée. En cas de litige, veuillez-vous adresser au juge-arbitre en fonction.

### **Résultats**

Les résultats en direct seront disponibles sur notre site internet : [Natation Samak - compétitions](#) et sur **SplashMe**.

Les résultats également publiés sur le site de la fédération de natation du Québec dans les jours suivants la rencontre.

### **Premiers soins**

Veuillez-vous adresser aux sauveteurs.

### **Objets perdus**

Veuillez-vous adresser au bureau du responsable de la piscine.

**Merci de votre collaboration au maintien de la propreté de la plage et des vestiaires.**

**Bonne compétition!**



## PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHAUFFEMENT EN COMPÉTITION

Pour toute compétition canadienne de natation sanctionnée, la direction de la rencontre doit s'assurer que les présentes procédures de sécurité sont appliquées. Les entraîneurs, nageurs et officiels sont responsables de respecter ces procédures pendant toutes les périodes d'échauffement prévues. On demande aux entraîneurs d'encourager les nageurs à coopérer avec les contrôleurs de la sécurité.

### ÉCHAUFFEMENT GÉNÉRAL

- Les nageurs doivent entrer dans l'eau de manière prudente LES PIEDS EN PREMIER, en entrant du côté des départs ou des virages seulement, d'une position debout ou assise.
- Courir au bord de la piscine ou entrer dans le bassin en courant est interdit.
- La direction de la rencontre peut désigner des couloirs de vitesse ou de rythme pendant la période d'échauffement. Une telle utilisation du couloir doit être communiquée avant la compétition par un avis ou une annonce et être affichée au bord de la piscine.
- La direction de la rencontre peut, à sa discrétion, diviser la période d'échauffement comme elle le juge approprié pour offrir un environnement d'échauffement sécuritaire (nombre de nageurs par couloir, échauffement par club, par genre et par âge). Toute décision de la direction de tenir des périodes d'échauffement séparées doit être communiquée d'une quelconque façon avant le début de l'échauffement au moyen, par exemple, d'un avis, d'un courriel, d'une annonce lors de la réunion technique ou d'une annonce générale avant la compétition.
- Il est permis de plonger dans les couloirs de vitesse désignés seulement. Seule la natation à sens unique est permise dans les couloirs de vitesse.
- Aux piscines ayant les appuis de départ au dos, la direction de la rencontre peut, à sa discrétion, désigner un couloir pour les départs de dos. (La direction n'est pas obligée de désigner un tel couloir s'il n'y a pas assez de couloirs pour le nombre de nageurs à la compétition.)
- Des avis ou des barrières doivent être placés sur les plots de départ pour indiquer que les plongeurs sont interdits pendant l'échauffement.
- Les contrôleurs de la sécurité ne seront pas en poste aux bassins d'échauffement et de dénageement lors de la compétition.

### ÉQUIPEMENT

- Les planches, les flotteurs de résistance, les élastiques aux chevilles et les tubas peuvent être utilisés dans le bassin d'échauffement principal pendant l'échauffement.
- La direction de la rencontre peut, à sa discrétion, autoriser l'utilisation des palettes et des palmes dans le bassin d'échauffement secondaire seulement (le cas échéant). Leur utilisation est recommandée seulement lors des compétitions de niveau national ou de niveau sénior.



- À la discrétion de la direction de la rencontre et selon l'espace disponible, le directeur de la rencontre peut permettre l'utilisation des tubes élastiques ou d'une corde d'assistance dans les couloirs désignés et à un moment précis de l'échauffement. Il est recommandé d'autoriser ce type d'échauffement seulement dans le bassin d'échauffement secondaire. Les entraîneurs sont responsables de la fiabilité et de l'utilisation de l'équipement. Leur utilisation est recommandée seulement lors des compétitions de niveau national ou de niveau sénior.

## **INFRACTIONS**

*Il est entendu qu'un certain niveau d'interprétation et de bon sens doit être employé à l'application de ces directives. Plonger dans une piscine vide au début de l'échauffement n'est pas la même chose que plonger dans un couloir bondé de nageurs. Le jugement et le contexte doivent être pris en considération. La présente section porte sur les infractions commises à l'égard des plongeurs et non de l'utilisation d'équipement.*

- Un nageur pris à plonger ou à entrer dans l'eau de façon dangereuse par un contrôleur de la sécurité pourrait être retiré sans avertissement de sa première épreuve individuelle à la suite de l'échauffement au cours duquel l'infraction s'est produite; le substitut de cette épreuve doit être avisé s'il s'agit d'une finale. Un nageur qui commet une infraction pourrait aussi recevoir un avertissement verbal du contrôleur de la sécurité. Le cas échéant, son nom et le nom de son club seront indiqués au directeur de la rencontre. Pour toute autre infraction subséquente, le nageur pourrait être retiré sans avertissement de sa première épreuve individuelle par le juge-arbitre, comme mentionné précédemment.
- Si une deuxième infraction était constatée au cours de la même compétition, le nageur pourrait être retiré pour le reste de la compétition par le coordonnateur de la compétition ou le juge-arbitre de la rencontre.

## **CONTRÔLEUR DE LA SÉCURITÉ**

Un contrôleur de la sécurité a reçu une formation et la personne en poste est désignée par la direction de la rencontre. Un contrôleur de la sécurité doit :

- Être visible et porter une veste de sécurité;
- Être situé à chaque extrémité du bassin de compétition et, lorsque cela s'applique, être situé de manière similaire aux extrémités des bassins d'échauffement désignés lorsque les périodes d'échauffement avant la compétition sont prévues;
- Surveiller activement toutes les périodes d'échauffement prévues;
- S'assurer que les participants respectent les procédures de sécurité lors de l'échauffement et rapporter les infractions au juge-arbitre.



Il est recommandé de prévoir au moins deux contrôleurs de la sécurité pour chacun des bassins d'échauffement de 25 m utilisés lors de compétitions en petit bassin et au moins quatre contrôleurs pour les bassins d'échauffement de 50 m utilisés lors de compétitions en grand bassin.

Selon le niveau de la compétition, les contrôleurs de la sécurité doivent travailler avec les entraîneurs et les nageurs pour s'assurer que l'environnement d'échauffement est sécuritaire. Pour ce faire, ils peuvent notamment expliquer les procédures à un jeune nageur ou exprimer une préoccupation à un entraîneur.

Les contrôleurs de la sécurité sont tenus de faire preuve de jugement, de tact et de confiance; c'est pourquoi il est tout indiqué qu'un contrôleur de la sécurité soit un officiel expérimenté.

### **AVIS À PROPOS DES PARANAGEURS**

Les entraîneurs sont tenus d'aviser les contrôleurs de la sécurité si des paranageurs participent à l'échauffement. Au besoin, la direction de la rencontre peut désigner un couloir pour les paranageurs pour l'échauffement.

La déclaration suivante doit apparaître dans toutes les troussees d'information des compétitions sanctionnées de Natation Canada et sur les avis affichés :

**« LES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHAUFFEMENT EN COMPÉTITION DE NATATION CANADA SERONT EN VIGUEUR DURANT LA COMPÉTITION. »**

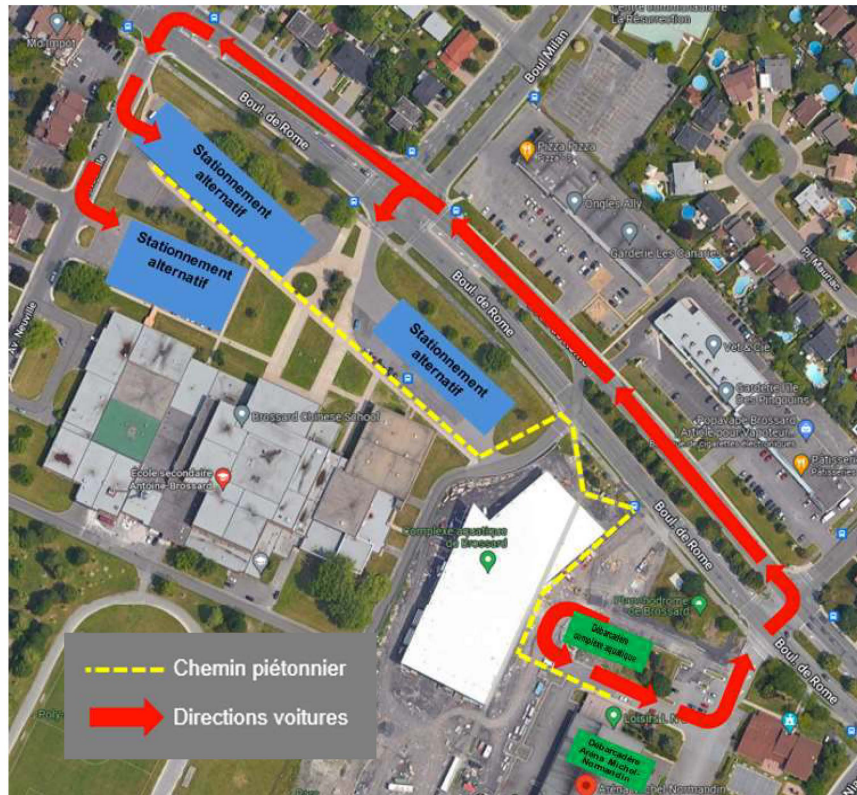
**STATIONNEMENT ALTERNATIF SUGGÉRÉ À L'ÉCOLE  
SECONDAIRE ANTOINE-BROSSARD**  
Nous comptons sur votre collaboration!

**Du 31 janvier au 2 février 2025**  
Tournoi de ringuette Roussillon-Brossard

*Aréna Michel-Normandin*

Invitation Peter Suen par le Club de natation SAMAK  
*Complexe aquatique*

Disponible en semaine après 17 h et les samedis et dimanches de 7 h à 23 h.  
Stationnement également disponible dans les rues avoisinantes selon la réglementation en vigueur.



Ville de Brossard, fière partenaire d'événements sportifs d'envergure.  
Merci de faire équipe avec nous, et bonne compétition à tous!